

**PROJECT DOCUMENT****Pays ; Tchad****Titre du Projet : Réhabilitation et Restauration des Ecosystèmes du Lac Tchad****Numéro du Projet :****Partenaire de mise en œuvre:** Ministère de l'Environnement et de la Pêche**Date de démarrage :** Juin 2017**Date de clôture:** 31 Décembre 2020**Date du Comité Local d'Examen Projet (CLEP):** 11 Mai 201**Brève description**

Ce projet a été élaboré sous la coordination du Ministère de l'Environnement et de la Pêche, en partenariat avec le Gouvernement de la République de France avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement. Il traduit l'engagement du Gouvernement de la République de France dans le cadre de la COP21 pour soutenir la restauration et la réhabilitation des écosystèmes du Lac Tchad. Il est le fruit de consultations entre les différentes institutions nationales et internationales, puis des concertations conduites sur le terrain.

Les axes du projet se concentrent sur: i) Le reboisement pour une gestion forestière qui contribue à la restauration du couvert végétal des zones dégradées sur une superficie de 4 000 ha, avec la participation active des communautés villageoises en s'appuyant en particulier sur les femmes et les jeunes ; ii) L'amélioration de l'adaptation des systèmes agricoles à la variabilité climatique à travers entre autres, l'adoption de bonnes pratiques faisant fond sur des variétés agricoles résilientes (semences paysannes/biologiques); iii) La réalisation d'une série d'initiatives locales à valeur socio-économique et environnementale. Celles-ci seront destinées à soutenir tant des organisations de femmes dans le cadre de projets d'entrepreneurs, que des actions communautaires pour réduire la pression sur les ressources ligneuses (énergies alternatives...). La démarche d'ensemble intègre des principes et directives visant l'adaptation et l'atténuation pour faire face aux impacts négatifs des changements climatiques pour améliorer le développement durable à l'échelle locale.

Le projet ciblera à la fois les services techniques déconcentrés, les organisations communautaires à la base et les unités de production familiales à travers une approche qui repose sur le renforcement de leurs capacités en accordant une attention particulière à l'appropriation par ces entités de toutes les activités, des logiques et des résultats pendant la phase opérationnelle. La zone d'intervention du projet sera principalement la région de Lac Tchad, et de manière spécifique les localités de **LIWA, TATAFEROM, MELEA** avec la possibilité d'étendre certaines actions pilotes à des localités voisines.

Ce projet est en parfaite cohérence avec (1) Les Objectifs de Développement Durable (ODD 11, 12 13 14 15), la vision 2030 visant « un environnement sain avec des ressources naturelles préservées »<sup>1</sup>, (2) Le Plan Quinquennal de Développement 2016-2020, notamment l'impact A4.1 « les ressources naturelles sont préservées et l'environnement est assaini »<sup>2</sup>, (3) L'UNDAF 2017-2021, notamment l'effet 5 « D'ici à fin 2021, les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, des localités ciblées emploient des systèmes de production résilients aux effets du changement climatique, leur permettant de répondre à leurs besoins de base, d'alimenter le marché et adoptent un environnement socio-économique plus résilient au changement climatique et mieux adaptés aux tendances actuelles et futures de la vulnérabilités et aux autres défis environnementaux ». Il est en droite ligne avec (4) l'Effet 1 du Plan Stratégique du PNUD « la croissance et le développement sont inclusifs et durables, intégrant des capacités productives qui créent des emplois et des moyens de subsistance pour les pauvres et les groupes marginalisés » et avec (5) les produits 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 du Document de programme de pays (CPD) pour le Tchad (2017-2021).

<sup>1</sup> Vision 2030, page 54

<sup>2</sup> Plan Quinquennal 2016-2020, page 88

Effet auquel on contribue (UNDAF/CPD, RPD or GPD):  
 Priorité ou objectif national: protection de l'environnement  
 et adaptation aux changements climatiques (OMDs 3, 4, 6,  
 12, 13, 14, 15).

Effets de l'UNDAF: d'ici 2021, les fermiers, les communautés  
 des pêcheurs et les petits producteurs, y compris les jeunes  
 et les femmes, dans les régions ciblées, utilisent des  
 systèmes de production durables qui leur permettent de  
 répondre à leurs besoins, d'apporter de la nourriture au  
 marché et d'adopter un cadre de vie plus résilient au  
 changements climatiques et autres défis  
 environnementaux.

Produits Indicatifs :

1. La dégradation des sols dans les différents sites du Lac Tchad est maîtrisée et les cuvettes hydrologiques préservées
2. Les populations locales adoptent les techniques innovantes renforçant la productivité agricole.
3. Des emplois sont créés grâce à des appuis techniques et financiers aux femmes et aux jeunes dans la promotion des énergies renouvelables et la gestion des activités génératrices de revenus.

<b>Ressources totales requises:</b>	<b>1 835 000 EUROS</b>	
<b>Ressources totales allouées:</b>	<b>UNDP TRAC:</b>	<b>100 000</b>
	<b>Donor France :</b>	<b>1 735 000</b>
	<b>Government: In-Kind</b>	

Agreed by (signatures)<sup>3</sup>:

<b>Gouvernement</b>	<b>PNUD</b>
Print Name:  <b>Brah Mahamat</b> <b>Ministre de l'Environnement et de la Pêche</b>	Print Name:  <b>Carol Flore- Smereczniak,</b> <b>Directrice Pays</b>
Date : <b>30</b> Juin 2017	Date : <b>30</b> Juin 2017

Le bassin versant du Lac Tchad abrite une diversité biologique remarquable. La flore et la faune naturelle sont très variées et abritent plusieurs espèces d'importance reconnue sur le plan international (espèces d'oiseaux endémiques<sup>4</sup>). Ce bassin est composé d'écosystèmes qui abritent près de 179 espèces de poissons avec de nombreuses îles flottantes, sites regroupant une diversité d'espèces animales, dont les éléphants les hippopotames, les crocodiles ainsi qu'une grande communauté d'oiseaux migrateurs.

Cependant, le Lac Tchad a subi durant ces cinquante dernières années la plus forte baisse de la biodiversité jamais enregistrée espèces ligneuses locales et animales. Cette situation continue de s'amplifier malgré les efforts déployés pour endiguer les menaces et les pressions. De 1960 à nos jours, les séries des données spatio-temporelles issues des observations satellitaires indiquent que la superficie du Lac Tchad s'est considérablement rétrécie. Elle est passée de 25 000 km<sup>2</sup> à 2 500 km<sup>2</sup> (données spatio-temporelles d'observations satellitaires NASA, CBLT).

Cette diminution s'accompagne de la réduction des terres cultivables, des sites de pâturage et surtout des milieux habitats naturels de la faune semi-aquatique/aquatique, des sites de reproduction et refuge de nombreuses espèces emblématiques tels que les hippopotames, les caïmans et les éléphants pour ne citer que ceux-là.

En outre la croissance démographique<sup>5</sup> relativement rapide qui a un impact sur la réduction des espaces naturels des animaux et des sites de pâturage au profit des terres cultivables, Il faut également noter la perturbation des frayères, des sites de multiplication du poisson et autres animaux aquatiques. De plus, l'insécurité alimentaire, les déplacements de population et les urgences sanitaires, exacerbés par les risques climatiques et le faible développement humain, précipitent environ 8,1 millions de personnes, presque les deux tiers de la population tchadienne, dans une vulnérabilité aigüe ou chronique. Selon OCHA (HRP 2017) plus de 4,7 millions de personnes, dont 52 % de femmes, ont besoin d'une assistance humanitaire et de soutien pour renforcer leurs moyens d'existence.

L'utilisation des équipements non conventionnels pour la capture du poisson et la chasse abusive de certains animaux sont des pratiques qui contribuent à la diminution de la biodiversité. Le surpâturage est l'une des causes de la baisse de la viabilité des ressources biologiques. Les éleveurs transhumants qui viennent avec des troupeaux sur un espace réduit provoquent très régulièrement des épidémies des animaux et détruisent les habitats naturels de la faune. L'utilisation abusive des produits phytosanitaires sur les cultures et dans les marres est aussi un facteur de perturbation de la biodiversité par la pollution des eaux de surface. Ces pratiques non durables combinées à l'assèchement progressif du Lac Tchad exacerbent les menaces sur la faune sauvage. De plus, les conflits armés dans la région, ont occasionné l'arrivée massive des réfugiés et des déplacés, qui contribuent aussi à la pression sur les ressources naturelles, avec comme conséquence la détérioration de la situation socio-économique et l'intégrité des écosystèmes de cette zone.

En lien avec les effets négatifs des changements climatiques, le projet mettra un accent particulier sur le genre et l'autonomisation des femmes, en vue de contribuer aussi à la prise en compte de l'adaptation et l'atténuation comme mesure de mitigation dans le cadre des activités prévues au titre du renforcement des capacités , notamment l'accès aux ressources financières (crédits et épargne) ainsi que les techniques permettant de maîtriser les outils de production et de transformation des produits issus du matériel végétal, ainsi que l'accès aux sources d'énergie de substitution (foyers améliorés, énergies renouvelables).

En dépit des efforts consentis par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, la conservation de la biodiversité présente encore des insuffisances au niveau du pays. Les principales menaces sur la biodiversité, les écosystèmes et les populations humaines, renforcées par les effets négatifs de la variabilité persistante et non maîtrisée du climat ont pour principales conséquences :

- La sécheresse <sup>6</sup>et/ou les inondations qui limitent la productivité des écosystèmes :
- Les mauvaises techniques d'exploitation compromettent les potentialités agricoles, sylvicoles, pastorales
- et de la pêche ;
- L'extension des zones de cultures qui réduit le couvert végétal et dégrade la composition biologique
- des parcelles cultivées ;

---

<sup>4</sup> Prinia aquatique et l'alouette rousse

<sup>5</sup> Effectif\_Population autochtone (222.899)+(80000 réfugiés/déplacés internes) hbts entraînent une capacité de charge sur les ressources ligneuses et la mission de terrain d'avril 2017 l'a constaté (coupe de bois frais pour divers usages)

<sup>6</sup> Zones bioclimatique semi-aride caractérisée par une faible pluviosité (300-500mm/an)

- L'empiètement sur les zones protégées par les éleveurs et les pêcheurs qui contribuent à une évolution régressive ;
- L'intensification de la coupe abusive du bois pour des besoins énergétiques, des charpentes pour les toitures des cases et la demande en poteaux qui intensifie la déforestation ;
- La surexploitation des ressources naturelles au détriment de la réglementation en vigueur qui compromet les efforts de conservation et de réhabilitation des écosystèmes dégradés.

Pour relever ces défis, il s'avère indispensable de mettre en œuvre des actions structurées visant à contribuer à la réhabilitation et la restauration des écosystèmes du Lac Tchad en intégrant dans la démarche des activités socio-économiques durables, en faveur des jeunes et des femmes.

C'est la raison d'être de ce projet qui est aligné sur les priorités nationales du Gouvernement Tchadien, conformément aux engagements pris par la France lors du sommet de la COP21 et du mandat du PNUD dans ce domaine thématique lié au contexte des mutations environnementales actuelles et futures au regard des effets négatifs ressentis à travers la pauvreté, la vulnérabilité et la continentalité du climat qui fait du Tchad, le pays le plus exposé au réchauffement du climat.

---

## II. STRATÉGIE

Ce projet est sous-tendu par la théorie du changement qui stipule que les causes profondes de la dégradation de la biodiversité, des écosystèmes et de la viabilité des ressources biologiques sont en rapport avec : i) Les changements climatiques en faveur du réchauffement du climat ; ii) La destruction, le morcellement, la dégradation des habitats des espèces animales et la pollution des eaux de surface et souterraines ; iii) La multiplication des espèces végétales envahissantes (Typha, jacinthe d'eau...) iv) La surexploitation des ressources halieutiques du fait de pratiques non conventionnelles de la pêche, la chasse et du pâturage.

Parmi les causes sous-jacentes figurent : la pression de la population, la faible prise de conscience environnementale, les lacunes dans la prise en compte du concept de développement durable dans les programmes politiques du pays, la faible implication des structures traditionnelles dans la gestion forestière et environnementale, les difficultés d'accès aux opportunités économiques et la fragilité des moyens de subsistance, en particulier pour les jeunes et les femmes qui sont obligés d'exercer une pression sur les ressources naturelles, l'instabilité dans la sous-région avec le phénomène Boko Haram qui a entraîné l'augmentation du nombre de déplacés et de réfugiés dans la région avec pour conséquences le partage des ressources très limitées des populations hôtes.

Les causes immédiates sont (i) L'ensablement des habitations et des terres cultivables (Polders, ouadis) qui sont les principales sources de revenus des populations locales ; (ii) Le nombre élevé de déplacés et de réfugiés victimes des exactions de la secte islamique Boko haram qui exercent avec les populations hôtes une pression considérable sur le couvert végétal (collecte de bois vert pour l'habitation, bois de chauffe, bois d'œuvre, bois pour la vente) ; (iii) La quasi inexistence d'alternatives économiques plus protectrices de l'environnement.

L'analyse de ces dynamiques/causes met en évidence, la nécessité de soutenir des initiatives communautaires innovantes contribuant à améliorer les conditions socio-économiques des populations, prenant en compte la préservation de l'environnement, l'économie et le bien-être social des populations.

Les éléments de succès d'une telle initiative sont (i) La disponibilité en eau (de surface et souterraine) pour les activités de reboisement et de production ; (ii) Des opportunités économiques par rapport à la situation géographique et les besoins locaux ; (iii) La prise en compte de manière progressive des aspirations des populations locales par rapport aux menaces liées à la dégradation de l'environnement social et écologique ; (iv) Les besoins en emplois des jeunes et des femmes ; (v) La prise en compte des facteurs de de mitigation des risques pour la mise en œuvre du projet.

Sur la base de ses expériences, de son avantage comparatif, le PNUD en collaboration avec les partenaires techniques clés s'investiront à travers une approche conjointe pour atteindre les résultats escomptés et résoudre les défis du développement durable inclusif et ce en lien avec les objectifs (global et spécifiques) susmentionnés.

L'analyse de la situation de référence dans les trois localités retenues pour les interventions sera réalisée au cours de la mise en œuvre opérationnelle et permettra de mieux cerner les capacités techniques, organisationnelles, structurelles des acteurs locaux suivant une approche de diagnostic territorial participatif des groupes cibles que sont les femmes et les jeunes afin d'intégrer les informations clés dans la logique d'intervention. Le savoir-faire local, notamment les bonnes pratiques, la capitalisation des connaissances, les stratégies et technologies locales

et les approches innovantes seront mises à contribution à travers une analyse contextuelle portant sur les options des choix des solutions techniques afin garantir l'atteinte des résultats fixés.

Il est prévu d'établir un cadre de suivi basé sur les progrès à valeur ajoutée en utilisation des indicateurs de produits qui permettront de mesurer les avancées dans le temps en vue de documenter sur la base des rapports de terrain sur les changements/modifications constatées. Ce dispositif de suivi sera aligné au tant que faire se peut au suivi des progrès en termes de contribution aux résultats du cadre de programmation des Nations Unies, UNDAF et du programme pays 2017-2021 du PNUD, qui sont alignés au PND 2017-2021 et à la vision 2030 du Tchad.

Les principales hypothèses pour arriver aux résultats en faveur des changements attendus doivent inclure la mise à disposition à temps des ressources financières et matérielles pour le projet et l'engagement des acteurs de terrain clés, à savoir les communautés locales et l'absence de conflits internes au sein de ces communautés pour l'accès à la terre.

L'engagement des autres partenaires ministériels clés s'avère également fondamentale, y compris les jeunes et les femmes. Les résultats de la mission préparatoire conjointe et l'engagement du Ministre de l'Environnement et du PNUD attestent que dans l'ensemble ces conditions sont réunies. Les informations issues de la disponibilité des différents rapports sur les interventions antérieures dans la région du Lac Tchad dans les domaines similaires, ont été exploitées dans le cadre des analyses faites et ont servi à orienter et confirmer le choix des trois localités retenues. Les constatations faites sur le terrain et l'engouement des populations constituent un atout pour les orientations pouvant garantir la réussite de ce projet.

---

### III. CHOIX DES ZONES DE CONCENTRATION - OBJECTIFS – RESULTATS ET PARTENARIATS

#### ZONE DE CONCENTRATION

Le choix de ces zones est issu d'une mission conjointe MEP et PNUD qui a impliqué les institutions locales, il s'agit de **Liwa, Taataferon et Mela**. Les caractéristiques qui ont présidé ce choix portent sur :

- Le degré de motivation des jeunes et des femmes;
- Les menaces prononcées sur l'environnement et les écosystèmes, notamment l'avancé en termes d'ensablement des polders et des ouaddis, les dégâts causés par les pachydermes sur les cultures, la concentration du cheptel au-dessus de la capacité de charge des zones de pâturage, la pression exercée par les déplacés et les réfugiés sur les espaces boisés;
- Les besoins élevés en eau potable (accès et disponibilité);
- L'accès à la terre et aux espaces garantis par les communautés.

---

### IV. OBJECTIFS

Le projet vise entre autres à :

- Faciliter le reboisement et la gestion communautaire forestière en contribuant à la restauration du couvert végétal forestier des sites écologiques dégradés ou en cours de dégradation sur une superficie de 4 000 ha. La démarche s'appuiera sur la participation active des communautés villageoises en s'appuyant sur les femmes et les jeunes par approche HIMO. Il sera question de fixer les dunes mobiles en bordure de la cuvette sud du Lac et sur certains sols agricoles ouadis et polders menacés par les plantes envahissantes (conserver leur aptitude biologique à la culture) ;
- Améliorer la productivité agricole en tenant compte de la variabilité climatique grâce à la promotion de variétés agricoles locales résilientes, (semences paysannes et biologiques) ;
- Soutenir des initiatives socio-économiques locales à valeur ajoutée en faveur des organisations de femmes et des jeunes. Cela concernera des micro-projets entrepreneuriaux, l'accélération de la diffusion des techniques sur les énergies alternatives pour réduire la pression sur le couvert ligneux (foyers améliorés...) avec un impact réel sur les moyens de subsistance, la santé des familles et l'efficacité énergétique.

---

## V. RESULTATS

L'ensemble des résultats s'intègrent dans le CPD, l'UNDAF et le Plan Stratégique du PNUD.

### **Produit 1 : La dégradation des sols dans les différents sites du Lac Tchad est maîtrisée et les cuvettes hydrologiques est préservée.**

Différents sites seront mis en défens et enrichis par la plantation d'espèces locales ; prairies et terrains semi boisés. Plus de cinquante à soixante-quinze pour cent des espèces plantées seront des espèces indigènes (*Acacia nilotica*, *Balanites aegyptiaca*, *Zizyphus mauritiana*, *Acacia senegal*, *Prosopis Juliflora* ...).

Ce reboisement créera des activités rémunératrices en faveur des communautés concernées à travers un appui au financement de la production végétale intégrée par l'amélioration de la chaîne de valeur. Il sera question d'appuyer les activités préparatoires (prise de contact, information et séances de travail avec des autorités locales), de faire le diagnostic participatif des sites à reboiser et à gérer, d'appuyer la parcellisation et le piquetage, de sensibiliser les populations, de mettre en place les comités villageois de gestion de ces sites et d'attribuer les parcelles, de former des bénéficiaires aux techniques de production des plants en pépinière et d'entretien, de mettre des matériels et les équipements à la disposition des bénéficiaires.

La région est sujette à une érosion éolienne accélérée, les techniques agricoles innovantes vont combiner une approche basée sur la valorisation des savoirs locaux, l'agriculture durable tenant compte des bonnes pratiques agricoles préservant le capital de production (sols et eaux), notamment la conservation des eaux et des sols (gestion des eaux ruissellement concentré ou diffus en fonction de la morpho-pédologie/toposéquence, condition permettant maintenir l'humidité des sols dans un contexte d'une forte tendance à la déshydratation des sols due aux effets négatifs des changements climatiques.

De manière spécifique, les référentiels des résultats sont:

- 200 sites de 20 ha sont aménagés et mis en défens ;
- Les revenus des populations des communautés villageoises sont améliorés grâce à la production, l'entretien des pépinières, des mises en défens et le reboisement ;
- Des forages solaires sont fonctionnels dans au moins 3 localités pour l'entretien des pépinières et le reboisement communautaire, avec une extension à l'inspection forestière de Baga sola;
- Mise en place des comités villageois de gestion des sites retenus par le projet ;
- Formation des producteurs et des pépiniéristes en technique de production et d'entretien des plants;
- Des mécanismes de suivi et de maintenance des équipements communautaires sont fonctionnels dans trois localités et certains sites adjacents.

### **Produit 2 : Les populations locales adoptent les techniques innovantes renforçant la productivité agricole**

Ce volet sera consacré à la conduite d'une série d'actions à l'endroit des populations cibles particulièrement les femmes et les jeunes visant des changements dans les techniques de production. Il s'agit (i) De faire un diagnostic rapide sur les contraintes et opportunités liées aux productions agricoles dans la région du Lac ; (ii) De renforcer les capacités techniques et matérielles des producteurs agricoles dans la production des semences résilientes (cycle végétatif court) ; (iii) De renforcer le capital de production des producteurs agricoles à travers l'agroforesterie.

Les référentiels des résultats sont :

- Un diagnostic rapide est disponible sur les contraintes et opportunités liées aux productions agricoles dans la région du Lac ;
- 1000 ha sont réhabilités ou améliorés par des mesures de conservation des sols et de l'eau;
- Nbre technique développées et disséminées localement
- Nbre de groupements de producteurs bénéficiant des techniques innovantes (indicateurs)
- Nbre moyen de production à l'hectare

### **Produit 3 : Les femmes et les jeunes accèdent à des moyens d'existence durables et à des emplois créés dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables**

Le projet contribuera au renforcement des capacités des acteurs locaux (populations, autorités et société civile locales), principalement des organisations des femmes et des jeunes de la région du Lac dans la promotion des initiatives économiques. Des formations de formateurs et leur réplique seront ainsi organisées dans la production, la transformation, la conservation et la commercialisation agro-sylvo-pastorales et halieutiques, dans l'entrepreneuriat et l'éducation financière des populations cibles. L'école de formation technique et professionnelle de Bol sera appuyée pour l'offre et la réplique de ces différentes formations. Des appuis financiers sous forme de revolving funds, de micro leasing, de capital-risque seront aussi développés pour faciliter l'auto-emploi et la création d'emplois.

L'utilisation des foyers améliorés et cuiseurs solaires comme alternatives à l'utilisation du bois de chauffe sera encouragée. Ces nouvelles technologies permettront de protéger l'environnement et d'assurer l'accès à l'énergie renouvelable. Il sera aussi question de faire une étude de faisabilité sur les alternatives liées aux menaces et opportunités de la valorisation du Typha (plantes aquatiques envahissantes) et du *Cyperus Papyrus* dans le lit du lac et dans certaines îles.

Les référentiels des résultats sont;

- Des femmes et jeunes sont formés dans la gestion des AGR (maraichage et production, transformation et commercialisation des produits agricoles) ;
- Des animateurs en développement communautaire et entrepreneurial sont formés et accompagnés dans la duplication de leur formation ; Cette formation concerne un premier noyau de bénéficiaires directs Unités de Production familiale, et sera dupliquée progressivement à d'autres membres ou bénéficiaires indirects de l'intervention du projet, prenant en compte un développement communautaire intégral à l'échelle du territoire afin de contribuer à développer un peu d'autonomie ou limiter un peu la dépendance trop forte au sein du noyau familial.
- Les populations particulièrement les femmes des villages bénéficiaires sont, sensibilisées et formés en gestion communautaire des plantations et éducation financière ;
- Des femmes des villages bénéficiaires ont durablement accès aux services financiers ;
- Des femmes et jeunes des villages bénéficiaires ont un emploi grâce à la promotion de l'économie verte ;
- Des femmes bénéficiaires utilisent des foyers améliorés pour la cuisson alimentaire et les équipements solaires, avec un vrai impact sur la santé des familles et l'efficacité énergétique.

### **Produit 4 La gestion et la coordination de l'unité du projet sont assurées de manière efficiente**

Sur le site à Baga sola: Une équipe constituée d'un coordonnateur (ingénieur forestier) et de trois (3) Techniciens forestiers de terrain, d'un assistant administratif et financier, d'un chauffeur

A N'Djaména : Un point focal et trois superviseurs (un par site).

L'Assistant Administratif et le Chauffeur seront recrutés sur une base transparente selon les procédures du PNUD. Le reste du personnel sera affecté au projet par le Ministère de l'Environnement et de la Pêche.

Les référentiels des résultats sont :

- L'équipe du projet est opérationnelle ;
- Les activités sont mises en œuvre de manière efficiente ;
- Les organes du projet sont mis en place et opérationnels.

L'établissement de la situation de référence détaillée sur chaque site retenu pour les interventions du projet se fera au cours d'une mission conjointe technique. Il permettra de concevoir des indicateurs de produits et notamment les cibles par horizon temporelle. Ils seront par la suite intégrés dans le cadre logique des résultats et dans les Plan de travail.

### **RESSOURCES REQUISES POUR ATTEINDRE LES RESULTATS**

Sur la base des ressources financières allouées, conformément à la convention de financement signée par le PNUD et l'Ambassade de France et sur la base du document de projet, le personnel, le matériel et toute logistique prévue seront mis en place pour la mise en œuvre du projet. Cela se fera en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la Pêche. Le PNUD veillera également à mettre à la disposition du projet toute expertise

technique et connaissance, y compris l'implication du Centre Régional d'Addis du PNUD pour garantir l'atteinte des résultats fixés. Il facilitera sous la coordination du Ministère de l'Environnement et la contribution l'utilisation des instruments techniques en faveur de l'opérationnalisation de la gestion axée sur les résultats.

#### **PARTENARIATS**

Le projet s'appuiera sur des partenariats avec les initiatives en cours ou en perspectives du gouvernement (les ministères en charge de l'environnement, et des pêches, de l'hydraulique, de l'agriculture, de la femme, la jeunesse etc.) et l'ensemble des autres acteurs clés (CBLT, UNESCO, FAO, Banque Mondiale, ....). De manière spécifique une synergie d'action sera recherchée avec les autres partenaires techniques et financiers qui interviennent dans le bassin du Lac du Lac Tchad, notamment la Commission du Bassin du Lac Tchad, la Grande muraille verte, la GIZ et l'AFD;

Cette première expérience de collaboration entre le PNUD et l'Ambassade de France au Tchad offre de nouvelles perspectives que le PNUD entend consolider sur la base des acquis qui seront issus de la mise en œuvre de ce projet ;

Les partenariats avec la société civile (en particulier les ONG et les associations locales) qui sera associée à la sensibilisation et à la formation dans une démarche de transfert progressif de compétence sur la base de la signature des protocoles ;

Le PNUD impliquera d'autres partenaires du Système des Nations Unies comme la FAO, notamment la coopération autour des axes 1et 2 ;

L'établissement d'un partenariat à travers un cadre de concertation avec les ONGs humanitaires par les actions de sensibilisation permettant de limiter la pression sur les ressources ligneuses ainsi que l'adoption d'une convention locale de gestion et d'aménagement ;

Les partenariats avec les organisations à base communautaire, les autorités locales à travers la signature des protocoles, sont établis dans une perspective de développement de l'économie locale ;

Le renforcement des capacités de communautés de base ainsi que les agents de l'Etat issus des services déconcentrés de l'Etat.

Evaluation rural rapide par une approche SWOT permettra de formuler la matrice de risque de gestion du projet.

#### **RISQUES ET HYPOTHESES**

<b>Risques</b>	<b>Niveau de risque (E/M/F)</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>
Faible capacités des partenaires	F	Appui aux autorités locales et services techniques déconcentrés ; formations techniques et professionnelles des animateurs locaux et des bénéficiaires ;
Faible engagement des structures gouvernementales	F	Projet mis en œuvre en partenariat avec les autorités nationales
Faible engagement des parties prenantes (bénéficiaires directs)	F	Projet conjoint (partie nationale et PNUD), sensibilisation et implication des leaders d'opinion, campagnes d'information et de sensibilisation, plaidoyer politique, partage d'expériences  Des campagnes de sensibilisation seront organisées pour susciter leur intérêt et leur adhésion
Non maîtrise des prévisions saisonnières, accentuées de la prolifération des ennemis de culture et manque d'un plan de riposte		Apui à la mise en place d'un plan de dispositif de veille et de système d'alerte
Retard dans le démarrage ou la mise en œuvre du projet	F	Projet intégré à des programmes en cours de mise en œuvre

Mauvaise gestion et/ou utilisation des ressources financières	F	Appui aux partenaires y compris en termes de renforcement des systèmes d'audit ; rapportage financier; respect de lignes directrices des fonds.
Insécurité et enlèvement du phénomène Boko Haram	M	Respect strict des consignes et règles de sécurité établies par le gouvernement, le système des NU, le PNUD Choix des partenaires d'implémentation ayant une expertise locale et un accès plus facile
Sécheresses prononcées ou inondations des ouadis	E	Suivi régulier de ces aléas et soutien aux moyens d'existence et Synergie avec les autres partenaires travaillant dans ces domaines pour renforcer la prévention et l'atténuation des effets négatifs de ces catastrophes

### ENGAGEMENTS DES ACTEURS

Les communautés cibles consultées lors de la mission de terrain, ont marqué leur engouement et engagement à la mise en œuvre des activités. La forte implication des autorités traditionnelles et la volonté affichée par les responsables en charge du ministère de l'Environnement contribueront à l'appropriation du projet dans sa mise en œuvre et garantir les résultats escomptés.

### COOPERATION SUD-SUD

Autant que faire se peut les données et rapports sur les bonnes approches et pratiques concernant d'autres Ecosystèmes similaires seront exploités à travers la Commission du Bassin du Lac Tchad et d'autres Autorités de Bassin. Les échanges et expériences en cours dans ces contextes en rapport avec la COP 21 feront l'objet d'un axe d'échange avec les pays concernés.

### GESTION DES CONNAISSANCES

Un plan de communication sera élaboré et mis en œuvre. Pour de la visibilité des activités du projet, un focus particulier sera mis sur l'appui apporté au Tchad par le Gouvernement français dans le cadre de ce partenariat. Cela comprendra :

- L'utilisation des affiches et logo de l'Ambassade de France, bannière et tout autre support de communication y inclus pendant les événements clés du projet ;
- La présence effective de l'Ambassade de France aux grands événements liés au projet ;
- Les résultats et progrès feront l'objet d'activités de communication par les communautés locales qui seront formées à cet effet et par le MEP et le PNUD à travers des articles, conférences de presse, discours et autres manifestations. Les leçons apprises issues de la mise en œuvre et des résultats tangibles feront l'objet d'une capitalisation et d'une diffusion.

### DURABILITE ET PASSAGE A L'ECHELLE

Le passage à l'échelle se fera sur la base des résultats à haute valeur ajoutée obtenus qui serviront à faire une extension des bonnes pratiques sur d'autres sites dans la région du lac-Tchad. Cette approche permettra d'envisager des interventions similaires pour restaurer les autres sites dont les écosystèmes font l'objet d'une dégradation avancée. La priorité sera accordée au renforcement des capacités des entités locales pour conférer aux investissements la durabilité convenable.

---

## **VI. GESTION DU PROJET**

### **EFFICACITE ET EFFICIENCE DES COÛTS**

La mise en place d'un cadre opérationnelle adéquat fondé sur l'utilisation d'une expertise reconnue au niveau national et international si possible, y compris l'exploitation judicieuse de conseils et de directives issus de bonnes pratiques de zones à problématiques similaires (Bassin du Niger...) devrait fournir des résultats maximaux avec les ressources disponibles. En d'autres termes, une attention particulière sera accordée aux données probantes issues d'approches similaires dans des pays ou dans des contextes similaires. Par ailleurs, les approches du projet incluent par principe : L'utilisation de l'analyse de la théorie des changements pour explorer différentes options pour obtenir les résultats maximaux avec les ressources disponibles ; L'utilisation d'une approche de gestion axée sur les partenariats pour améliorer la rentabilité en tirant parti des activités et des partenariats avec d'autres initiatives/Projets ; Des opérations conjointes (par exemple, surveillance ou approvisionnement) avec d'autres partenaires.

### **GESTION**

La zone d'intervention du projet se concentrera sur les écosystèmes des localités de Liwa, Tataferom, Melea du Lac Tchad avec la possibilité d'étendre certaines actions pilotes à valeur ajoutée à des localités voisines (Voir carte en annexe). La base opérationnelle du projet à Baga Sola (Tataferom le site le plus éloigné se trouve à environ 115km de Basa Sola) a été retenue parce que le plus viable et pour pouvoir couvrir l'ensemble des sites pour le soutien des opérations dédiées ou partagées. Le projet établira dès le démarrage un cadre de collaboration avec d'autres projets, et initiatives sur ces sites ou proches. A cet effet, des accords de collaboration avec des projets connexes et des services de soutien d'autres projets du CPD du bureau de pays seront établis avec établissements de coûts directs ou partagés sur la base des directives du PNUD.

## VII. CADRE DES RESULTATS<sup>7</sup>

**Résultats prévus comme indiqué dans le document UNDAF / Pays Résultats et cadre de ressources:** *D'ici 2021, les fermes, les communautés de pêcheurs et les petits producteurs, notamment les jeunes et les femmes, dans des régions ciblées, utilisent des systèmes de production durables qui leur permettent de répondre à leurs besoins, d'apporter de la nourriture au marché et d'adopter un environnement de vie plus résistant aux changements climatiques et à d'autres Défis environnementaux*

**Indicateurs de résultats indiqués dans le Cadre de résultats et de ressources du Programme de pays :** *Pourcentage de ménages ayant accès à des énergies renouvelables (selon le sexe du chef de ménage) Ligne de base: 2%; Cible: 10% - Perte économique due aux dangers naturels (Par exemple, les dangers géo-physiques et induits par le climat) en proportion du PIB Ligne de base: 37 000 / an Cible: 7 400 / an*

**Produit (s) applicable (s) du Plan stratégique du PNUD:** *Les pays sont en mesure de réduire la probabilité de conflit et de réduire le risque de catastrophes naturelles, y compris du changement climatique*

**Titre du projet et Atlas Numéro du projet:** 00104686

---

<sup>7</sup> UNDP publishes its project information (indicators, baselines, targets and results) to meet the International Aid Transparency Initiative (IATI) standards. Make sure that indicators are S.M.A.R.T. (Specific, Measurable, Attainable, Relevant and Time-bound), provide accurate baselines and targets underpinned by reliable evidence and data, and avoid acronyms so that external audience clearly understand the results of the project.

<sup>8</sup> It is recommended that projects use output indicators from the Strategic Plan IRRF, as relevant, in addition to project-specific results indicators. Indicators should be disaggregated by sex or for other targeted groups where relevant.

EXPECTED OUTPUTS	OUTPUT INDICATORS <sup>8</sup>	DATA SOURCE	BASELINE		TARGETS (by frequency of data collection)			DATA COLLECTION METHODS & RISKS
			Value	Year	Year 1	Year 2	FINAL	
<b>Produit 1</b> La dégradation des sols dans les différents sites du Lac Tchad est maîtrisée et les cuvettes hydrologiques sont préservées	<b>Indicateurs 1.1</b> Nbre d'hectare aménagé	Rapport d'activités	0		2000	2000	4000	Insécurité, insuffisance de l'appropriation communautaire
	<b>Indicateurs 1.2.</b> Nbre plantes mises en terre	Rapport d'activités	0		800	800	1600	Insécurité, insuffisance de l'appropriation communautaire
	<b>Indicateurs 1.3</b> Proportion des sites disposant des comités de gestion opérationnel	Rapport d'activités + PV de structuration	0		30%	30%	60%	Dysfonctionnement au sein des membres /démotivation
<b>Produit 2 :</b> <b>Les populations locales adoptent les techniques innovantes renforçant la productivité agricole</b>	<b>Indicateurs 2.1 :</b> Nbre de techniques innovantes développées et disséminées localement	Rapports d'activités	0		TBD*	TBD*		contraintes sécuritaires sur les axes routiers ou dans les localités, mauvaise perception des groupes cibles
	<b>Indicateurs 2.2 :</b> Nbre de groupements de producteurs bénéficiant des techniques innovantes	Rapports d'activités			TBD*	TBD*		Méthodologie et outils mal élaborés

<b>Produit 3 :</b> <b>Les femmes et les jeunes</b> <b>accèdent à des moyens</b> <b>d'existence durables et à</b> <b>des emplois créés dans le</b> <b>cadre de la promotion des</b> <b>énergies renouvelables</b>	<b>Indicateurs 2.3 :</b> Niveau de production à l'ha (par sac)	Rapports d'activités et de suivi des statistiques de production végétale/agricoles	0															Approches méthodologiques mal définies Interférences /Mauvais choix des acteurs clés	
	<b>Indicateurs 3.1.</b> Nbre d'emplois créés en faveur des femmes et des jeunes	Rapport d'activités	0							TBD*	TBD*							Contraintes linguistiques et mauvaises disséminations des connaissances	
	<b>Indicateurs 3.2</b> Nbre de femmes et jeunes bénéficient d'un appui financier au développement des activités innovantes	Rapport d'activités	0							600 jeunes femmes	1200 jeunes femmes							2000	Contraintes liées au manque d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle
	<b>Indicateurs 3.3</b> Nbre de femmes et jeunes bénéficiaires des appuis financiers et techniques pour la mise en œuvre des AGR	Rapport d'activités	0							1200 jeunes femmes	2400 jeunes femmes							4000	Mauvaise gouvernance organisationnelle et managériale des structures et des micro-subventions

### VIII. SUIVI ET EVALUATION

In accordance with UNDP's programming policies and procedures, the project will be monitored through the following monitoring and evaluation plans: [Note: monitoring and evaluation plans should be adapted to project context, as needed]

#### Plan de Suivi

Suivi des Activités	Objectif	Fréquence	Action attendue	Les partenaires	Coût
<b>Suivre les progrès des résultats</b>	Collecter les informations de façon continue sur le processus de mise en œuvre, les résultats immédiats et intermédiaires	mensuellement	Analyse des informations conformément au plan de travail opérationnel sur les progrès		
<b>Suivre et gérer les risques</b>	Assurer le suivi de proximité en lien avec le plan de gestion de risque/mitigation	Trimestriellement	Sur la base des risques identifiés, le journal des risques est activement maintenu pour les mesures prises		
<b>Apprendre</b>	Tirer les enseignements des constatations établies dans le cadre de la mise en œuvre	Au moins une fois/an	.les leçons pertinentes sont utilisées pour informer des décisions de gestion à prendre		
<b>Assurance annuelle de la qualité des projets</b>	Qualité des résultats physiques en lien avec une approche combinée des résultats (efficacité et efficience)	Annuellement	Sur la base des indications des forces ou faiblesses, les décisions de gestion sont prises pour améliorer la performance du projet		
<b>Examiner et faire des corrections</b>	Elaborer un rapport basé sur les tendances des difficultés constatées et formuler une proposition de recadrage technique	Au moins une fois/an	Les données sur la performance, les risques, les leçons et la qualité seront discutés afin d'effectuer des corrections en cours si nécessaire		
<b>Rapport de projet</b>	Un rapport d'avancement doit être présenté au gestionnaire de projet et aux principales parties prenantes, les données de progrès montrant les résultats obtenus par rapport aux objectifs annuels définis au niveau de l'élaboration, la note de qualité du projet ainsi que les mesures d'atténuation	Annuellement et à la fin de rapport de projet (rapport final)			

<p><b>Revue de projet</b></p>	<p>Le mécanisme de gouvernance du projet tiendra des examens réguliers afin d'évaluer la performance, le plan de travail pluriannuel afin d'assurer une budgétisation réaliste sur la durée du projet.          Au cours de la dernière année du projet, le bureau procède à une évaluation de fin de projet afin de saisir les leçons apprises et discuter des occasions d'étendre et de capitaliser les résultats de projet et les leçons apprises avec le groupe cible concerné.</p>	<p>Au moins une fois/an</p>	<p>Toute préoccupation sur la qualité ou les progrès doivent être discutés par le CNP et les mesures convenues pour résoudre les problèmes identifiés.</p>		
-------------------------------	---	-----------------------------	--	--	--

**Plan d'évaluation**

<b>Titre de l'évaluation</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Résultat du plan stratégique connexe</b>	<b>Résultat/UNDAF/CPD</b>	<b>Date d'achèvement prévue</b>	<b>Principaux intervenants de l'évaluation</b>	<b>Coût et source de financement</b>
Evaluation à mi-parcours				Novembre 2018		
Evaluation final				Octobre 2020		

IX. MULTI-YEAR WORK PLAN <sup>910</sup>

EXPECTED OUTPUTS	PLANNED ACTIVITIES	Planned Budget by Year				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Y1	Y2	Y3	Y4		Funding Source	Budget Description	Amount Euros
<p><b>Produit 1</b> La dégradation des sols dans les différents sites du Lac Tchad est maîtrisée et les cuvettes hydrologiques sont préservées</p>	<p>Activité 1.1 Elaborer la situation de référence du projet dans les trois localités retenues</p>	X	X			PNUD (équipe de projet) MEP	Franc e	Ateliers d'information et sensibilisation auprès des groupes cibles, autorités locales  Conduire le processus de collecte des informations de base référence du Projet /Diagnostic participatif  Structurer et former les comités villageois de gestion (développement communautaire et gestion communautaire de reboisement	33 616

<sup>9</sup> Cost definitions and classifications for programme and development effectiveness costs to be charged to the project are defined in the Executive Board decision DP/2010/32

<sup>10</sup> Changes to a project budget affecting the scope (outputs), completion date, or total estimated project costs require a formal budget revision that must be signed by the project board. In other cases, the UNDP programme manager alone may sign the revision provided the other signatories have no objection. This procedure may be applied for example when the purpose of the revision is only to re-phase activities among years.

	<p><b>Activité 1.2</b>  Acher les plants et reboiser les sites  Acher les semences et produire les plantes</p>	X	X			PNUD (équipe de projet) MEP	Franc	Achat des petits matériels agricoles Acquisition, transport, travaux de plantation, entretiens des plantations Sécurisation des sites de pépinières (clôtures gardiennages)	154 356
	<p><b>Activité 1.3</b>  Renforcer les capacités des communautés bénéficiaires sur le suivi opérationnel et les approches inclusives de programmation des activités participatives</p>	X	X			PNUD Equipe projet		Honoraires consultants Frais organisation atelier Couverture médiatique Frais de production des documents et reprographie	24 331
	<p><b>Activité 1.4</b>  Réaliser les ouvrages hydrauliques sur les 4 sites équipés de systèmes solaires</p>	X	X			PNUD Equipe projet		Réalisations des travaux des ouvrages hydrauliques Recrutement et contractualisation des ingénieurs	481 719

	<p>Activité 1.5 Appuyer les communautés cibles et les techniciens forestiers dans les techniques de fixation des dunes et le dessouchage des ouadis</p>	X	X			<p>PNUD Equipe projet</p>	<p>Honoraires consultant national/International Formation en techniques de fixation mécanique dunes Etudes préliminaires Travaux HIMO de stabilisation mécanique des dunes</p>	<p>60 000</p>
	<p>Activité 1.6 Appuyer les communautés cibles et les techniciens forestiers dans les voyages d'échange d'expérience</p>	X	X			<p>PNUD Equipe projet</p>	<p>Organiser les voyages d'études en faveur des bénéficiaires</p>	<p>28 184</p>
	<p>Activité 1.7 : Renforcer les capacités des bénéficiaires en suivi et évaluation participatif</p>	X	x			<p>PNUD Equipe projet</p>	<p>Honoraires du consultant</p>	<p>10 914</p>

	<p>Activité 1.8 : Evaluer et accompagner les communautés vulnérables dans la stabilisation de la dégradation du couvert végétal</p>	X	x			Equipe de projet	<p>Recruter et contractualiser une ONG Faire l'inventaire du couvert végétal déboisé Organiser des ateliers d'information et de vulgarisation sur la loi 14 Mettre en œuvre des solutions alternatives (Typha) Mettre en place un plan d'aménagement des sites dégradés</p>	58 885
	<b>Sub-Total Produit 1</b>							<b>852 005</b>
<p><b>Produit 2</b> Les populations locales adoptent les techniques innovantes renforçant la productivité agricole</p>	<p>Activité 2.1 : Faire un diagnostic rapide sur les contraintes et opportunités liées aux productions agricoles dans les 3 sites</p>	x	x			<p>PNUD Equipe projet</p>	<p>Honoraires consultants organisation atelier de validation du rapport de diagnostic Couverture médiatique Production et reproduction</p>	<b>19 891</b>

	<p>Activité 2.2</p> <p>Renforcer la structuration et les capacités techniques des producteurs agricoles dans la production des semences résilientes (cycle végétatif court)</p>	X	x			<p>PNUD</p> <p>Equipe projet</p>	<p>Honoraires des formateurs</p> <p>Interprètes</p> <p>Frais ateliers de formations</p> <p>Frais matériels de formation</p> <p>Production et reproduction des documents</p>	<p><b>34 291</b></p>	
	<p>Activité 2.3 :</p> <p>Appuyer dans les bénéficiaires dans l'organisation des voyages de partage d'expérience auprès des projets</p>	X	X			<p>PNUD</p> <p>Equipe projet</p>	<p>Frais de voyage</p> <p>Membres de la communauté et accompagnateurs</p>	<p><b>19 731</b></p>	
	<p>Activité 2.4</p> <p>Renforcer le capital de production des producteurs agricoles à travers l'Agroforesterie et la sécurisation des sites retenus,</p>	X	x			<p>PNUD</p> <p>Equipe de projet</p>	<p>Semences des cultures, petits matériels de production</p> <p>Réalisation du composte</p> <p>Produits phytosanitaires</p>	<p><b>33 056</b></p>	
	<p>Activité 2.5 :</p> <p>Appuyer les bénéficiaires dans l'organisation du circuit commercial</p>	X	X			<p>PNUD</p> <p>Equipe de projet</p>	<p>Identifier les sites de consommation et appuyer la promotion du marketing</p>	<p><b>15690</b></p>	
<p><b>Sub-Total Produit 2</b></p>									<p><b>122 659</b></p>

<b>Produit 3</b> <b>Les femmes et les jeunes accèdent à des moyens d'existence durables et à des emplois créés dans le cadre de la promotion des énergies renouvelables</b>	<b>Activité 3.1 :</b> Former des animateurs pour la promotion des activités des énergies renouvelables, le développement communautaire et l'entrepreneuriat (les AGR)	X							Honoraires des formateurs Interprètes Frais ateliers de formations Frais matériels de formation Production et reproduction des documents	<b>18306</b>
	<b>Activité 3.2 :</b> Faire la formation des animateurs locaux pour la dissémination des connaissances de lutte contre l'ensablement auprès des organisations des femmes et de jeunes	X	X						Honoraires des formateurs Interprètes Frais ateliers de formations Frais matériels de formation Production et reproduction des documents	<b>33 046</b>
	<b>Activité 3.3 :</b> Développer les expériences innovantes de financement pour la mise en œuvre des activités économiques (foyers améliorés, charbon écologique) par les bénéficiaires	X	X						Micro subvention (Micro leasing, capital à risqué, revolving fund)	<b>170447</b>
<b>Sous-total Produit 3</b>										<b>221 799</b>

<p><b>Produit 4</b>  <b>La gestion et la coordination de l'unité du projet sont assurées de manière efficiente</b></p>	<p>Activité 4.1 :  Recruter et mettre en place le staff du projet (  Ingénieur forestier,  trois (3) Techniciens forestiers de terrain)  Assistant administratif et financier  Chauffeur  Gardiens  Techniciens de surface</p>	<p>X</p>				<p>MEP,  PNUD</p>	<p>Prise en charge personnel</p>	<p><b>150 000</b></p>
--	--	----------	--	--	--	-----------------------	----------------------------------	-----------------------



---

## X. GOUVERNANCE ET ARRANGEMENTS DE GESTION

La modalité de mise en œuvre est l'exécution nationale (NIM) assurée par le Ministère de l'Environnement et de la Pêche. Un cadre de suivi et évaluation sera formalisé avec les différentes parties prenantes au processus de mise en œuvre à travers les structures chargées de faire un appui à la gestion opérationnelle et la supervision du projet. Les différentes structures sont le Comité National de Pilotage, le Comité de Suivi Opérationnel et l'équipe de gestion de projet.

### CADRE DU SUIVI ET EVALUATION

#### **Le comité de pilotage :**

Suivant les exigences minimales pour les arrangements de gestion, Le Comité National de Pilotage (CNP), sera en charge de la gouvernance du projet. Il sera composé des différentes parties prenantes (MEP, PNUD, les représentants des bénéficiaires, du donateur) ayant le pouvoir de prendre des décisions en lien avec la mise en œuvre du projet, le cas échéant donner les orientations, les axes stratégiques ou les réorientations nécessaires, suivre l'évolution globale et assurer les arbitrages.

Selon que les circonstances opérationnelles, l'exigent, le CNP peut se réunir une fois ou deux fois par an et le comité de suivi opérationnel (une fois par trimestre)

Il est présidé par le Ministre de l'Environnement et de la Pêche et co-Présidé par la Directrice Pays du Bureau local du PNUD. Il est composé des représentants des Ministères en charge de l'environnement et de la pêche, de la jeunesse, de la femme et de l'action sociale, de l'Economie et de la Planification du Développement, de l'Ambassade de France, la FAO et l'Association des filles et femmes du Grand Kanem.

**Le comité de suivi opérationnel :** Sera présidé par un cadre du Ministère de l'Environnement et de la Pêche (Au moins du rang de Directeur en dehors de l'Equipe du Projet). Il se réunira une fois par trimestre pour les orientations techniques et le suivi de la mise en œuvre du projet. Le comité de suivi opérationnel sera composé des Ministères en charge de l'environnement et de la pêche, de l'hydraulique, de l'agriculture, de la jeunesse, de la femme et de l'action sociale, de l'Economie et de la Planification du Développement, de la formation professionnelle et de la promotion des métiers en charge de la microfinance, de l'ambassade de France, du Point Focal du PNUD, de certaines Agences des Nations Unies et des représentants des autres PTF intervenant dans la zone du projet.

#### **L'unité de Gestion du Projet**

Du point de vue opérationnel, une unité légère du Projet sera mise en place et dirigée par un coordonnateur qui aura pour mission.

Cette unité est composée de :

- Un (1) coordonnateur (MEP);
- Trois (3) Techniciens forestiers de terrain (MEP);
- Un assistant administratif et financier (Contrat PNUD);
- Un point focal du projet (MEP);
- Un chauffeur (Contrat PNUD).

Un véhicule et trois motos seront mis à la disposition du projet par le PNUD.

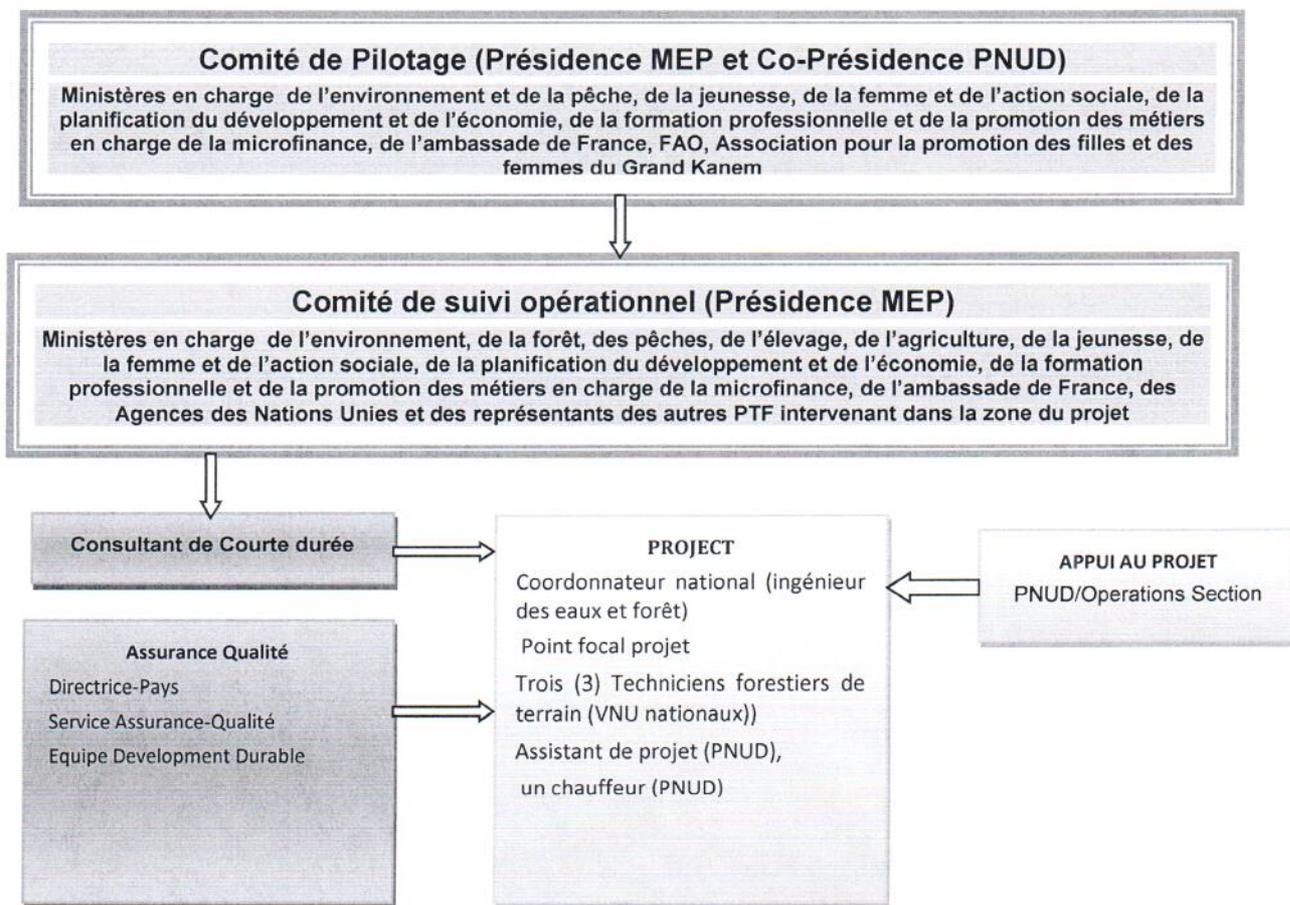
Le coordonnateur aura la responsabilité entre autres de :

- i) L'élaboration du plan de travail ;
- ii) La supervision des missions du personnel national et international ;
- iii) De faire le suivi des différentes activités du projet ;
- iv) L'élaboration des rapports périodiques (trimestriels) du projet ;
- v) La tenue du tableau de bord d'avancement du projet.

**Assurance qualité du Projet :** Il s'agit sous la responsabilité du PNUD de s'assurer de la bonne réalisation des activités du projet et que les différents résultats soient progressivement atteints, tel que prévu dans le cadre des résultats et de ressources et dans le plan annuel de travail. L'assurance au projet est un rôle qui revient au responsable de programme, par le biais de ses responsabilités de supervision, ainsi qu'au Comité de pilotage en tant qu'organe de supervision. Un appui visant au renforcement de ce rôle, dans le cadre d'une gestion axée sur les résultats et en ligne avec les bonnes pratiques de gestion de projet du PNUD, sera assuré par un responsable au programme du PNUD (Directrice Pays ou le Senior Advisor,) qui n'est pas en charge de la gestion quotidienne du projet.

**Support au Projet :** Il s'agit de l'appui à la gestion et la mise en œuvre des activités du projet en ce qui concerne l'administration/opérations/Procurement et l'appui technique en expertise et conseils. Tout en restant séparé de l'assurance au projet, en fonction des besoins, cet appui sera donné par l'unité des opérations du PNUD pour les achats.

Ci-dessous le schéma organisationnel du projet



## MODALITES DE SUIVI AXE SUR LES RESULTATS

Conformément aux règles et procédures du PNUD<sup>11</sup>, le suivi du projet sera assuré de la manière suivante:

### 1 - Rapports obligatoires soumis par le/la Project Manager

- Un rapport trimestriel élaboré sur la base d'une revue trimestrielle permettra d'enregistrer les progrès du projet en vue de la réalisation des résultats attendus
- Un rapport annuel devra être élaboré par le/la Project Manager et partagé ensuite avec le Comité de Pilotage. Le rapport annuel devra être préparé sur la base de différents rapports trimestriels combinés et analyser la contribution annuelle du projet aux résultats attendus.

### 2 - Outils de suivi à disposition du/de la Project Manager

- Un Journal de bord devra être élaboré et mis à jour par l'équipe du projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement.
- Sur la base de l'analyse de risque initiale, une analyse des risques/externalités devra être élaborée et mis à jour régulièrement certains changements pouvant affecter la mise en œuvre du projet.
- Un Journal des leçons apprises/enseignements tirés devra aussi être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet et afin de faciliter l'élaboration du rapport des enseignements tirés en fin de projet.

### 3 - Suivi Assurance qualité

- Les journaux des risques et problèmes devront être mis à jours dans Atlas par l'Assurance du projet sur une base trimestrielle
- Les informations contenues dans le rapport trimestriel soumis par le Project Manager devront être saisies dans Atlas à la fin de chaque trimestre
- Sur la base des informations saisies dans Atlas, un rapport trimestriel sera présenté au Comité du Pilotage par l'Assurance du projet.
- Le Plan de suivi devra être mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

### 4 - Suivi effectué par le Comité de Pilotage

Revue Annuelle : sur la base du rapport annuel mentionné ci-dessus, une revue annuelle doit avoir lieu. Elle doit être menée par le Comité de Pilotage et les principales parties prenantes du projet doivent y participer. Elle doit s'attacher à évaluer les progrès du projet et sa contribution aux produits prévus, tout en s'assurant que cet avancement permet au projet de rester dans les résultats plus généraux de développement du CPD.

Cette revue doit être organisée par le/la Project Manager pendant le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année, ou juste après, afin de mesurer la performance du projet. .

Le Comité de Pilotage peut aussi être sollicité pour tout dépassement du seuil de tolérance par rapport au plan du projet (budget, activités, produits, autres), aggravation d'un risque ou émergence d'un problème.

---

<sup>11</sup> <http://content.undp.org/go/userguide/results/>

L'administration globale du projet sera régie par les procédures et règlements du PNUD contenus dans le Manuel de programmation dans le cadre politique défini par le Conseil d'Administration.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document de projet qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document de projet n'ont pas d'objection à l'égard des changements proposés :

- Les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du projet ;
- Les révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les produits et les activités du projet, mais qui tiennent à l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou d'augmentation des coûts dus à l'inflation ;
- Les révisions pour l'accroissement des dépenses du personnel ou d'autres frais dus à l'inflation ou à d'autres causes.

La modalité d'exécution est NIM, certes, mais le PNUD, dans le cadre de l'appui au NIM se réserve le droit d'appliquer, conformément aux politiques, aux procédures et aux pratiques du Système de gestion de la Sécurité des Nations Unies, le plan de sécurité approprié en tenant compte de la sécurité dans le pays et la zone d'intervention du projet. Cette disposition doit être incluse dans la lettre d'accords conclus et y figurer en annexe dans le document de projet.

---

## **XII. ANNEXES**

- 1. Localisation des sites d'interventions**
- 2. Protocole d'accord signé par le PNUD et l'Ambassade de France**
- 3. Project Board Terms of Reference**
- 4. Document des politiques et principes des Normes sociales et Environnementales du PNUD (à prendre en compte dans l'élaboration du DAO pour les ouvrages hydrauliques)**